

Maturité suisse

La maturité suisse (anciennement maturité fédérale) est un diplôme qui permet d'entreprendre des études universitaires et d'accéder directement à différentes écoles supérieures. Délivré à la suite d'un examen fédéral, il jouit d'une grande réputation aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Objectifs

L'objectif général de cette formation est de permettre aux candidat-e-s qui souhaitent se présenter à l'examen suisse de maturité de le réussir dans les meilleures conditions.

A la fin de sa préparation, le candidat aux examens aura développé toute une série de compétences indispensables à l'atteinte des objectifs spécifiques mentionnés dans l'ordonnance sur l'examen suisse de maturité (art.8), et donc à l'obtention de la maturité, soit :

1. De solides connaissances fondamentales adaptées au niveau secondaire.
2. La maîtrise d'une langue nationale et de bonnes connaissances dans d'autres langues nationales ou étrangères, l'aptitude à s'exprimer avec clarté, précision et sensibilité et à apprécier les richesses et les particularités des cultures véhiculées par ces langues.
3. Une ouverture d'esprit, un jugement indépendant et une sensibilité éthique et esthétique.
4. Une familiarisation avec la méthodologie scientifique, le raisonnement logique et l'abstraction, ainsi qu'avec une pensée intuitive, analogique et contextuelle.
5. L'aptitude à se situer dans son environnement naturel, technique, social et culturel, dans ses dimensions suisses et internationales, actuelles et historiques.

6. L'aptitude à dialoguer, plus particulièrement la capacité à motiver et à défendre ses opinions.

Durée des études

En principe 3 ans (pour les élèves qui viennent de terminer leur scolarité obligatoire). La durée peut être raccourcie pour les personnes ayant de bonnes connaissances de base ou de la facilité pour l'apprentissage.

Conditions d'admission

L'admission dans une classe de maturité se fait sur entretien préalable avec un conseiller pédagogique ainsi qu'après une étude approfondie du parcours et des résultats scolaires de l'apprenant. Une rentrée en cours d'année est possible, aux conditions précitées.

Nombre de participant-e-s

Les effectifs sont limités afin de garantir un suivi personnalisé et un encadrement optimal.

Evaluation

Des travaux écrits et des épreuves de révision (examens blancs), ainsi que des entretiens individuels de suivi, ont lieu régulièrement au courant de l'année scolaire. Un bulletin de notes est établi chaque semestre.

Les apprenants et/ou leur responsable légal ont la possibilité de faire le point sur leur progression à tout moment de l'année et sur demande, lors d'un entretien-conseil avec un responsable pédagogique.

Horaire

Matin : 08 h 25 à 10 h 00 – 10 h 20 à 11 h 55
Après-midi : 13 h 10 à 14 h 45 – 15 h 00 à 15 h 45



Programme d'études

L'examen comporte douze disciplines qui s'organisent en dix disciplines fondamentales, une option spécifique et une option complémentaire (art.14), ainsi qu'un travail de maturité (art. 15).

Disciplines fondamentales	Options spécifiques	Options complémentaires
Français, allemand ou italien, anglais ou latin ou grec, mathématiques, biologie, chimie, physique, histoire, géographie, arts visuels ou musique	Latin ou grec, une langue moderne, physique et application des mathématiques, biologie et chimie, économie et droit, philosophie / psychologie / pédagogie, arts visuels, musique	Physique, chimie, biologie, application des mathématiques, histoire, géographie, philosophie, économie et droit, psychologie / pédagogie, arts visuels, musique, sport, informatique

Déroulement des examens

Les sessions d'examen ont lieu tous les six mois en août-septembre (session d'été) et en janvier-février (session d'hiver).

Lieux : Lausanne, Fribourg, Genève, Neuchâtel.

Les épreuves peuvent être présentées en entier (à déconseiller) ou en 2 parties, à six ou douze mois d'intervalle.

Premier partiel

Disciplines	Genre d'épreuves	Coefficient
Biologie	Ecrit	1
Chimie	Ecrit	1
Physique	Ecrit	1
Histoire	Ecrit	1
Géographie	Ecrit	1
Arts visuels ou musique	Ecrit	1

Second partiel

Disciplines	Genre d'épreuves	Coefficient
Langue première (français)	Ecrit et oral	3
Deuxième langue nationale* (allemand ou italien)	Ecrit et oral	2 ou 3
Troisième langue* (anglais)	Ecrit et oral	2 ou 3
Mathématiques*	Ecrit et oral	2 ou 3
Option spécifique	Ecrit et oral	3
Option complémentaire	Oral	1
Travail de maturité	Texte + présentation orale	1

* UNE DE CES TROIS DISCIPLINES DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE PRÉSENTÉE À UN NIVEAU RENFORCÉ.